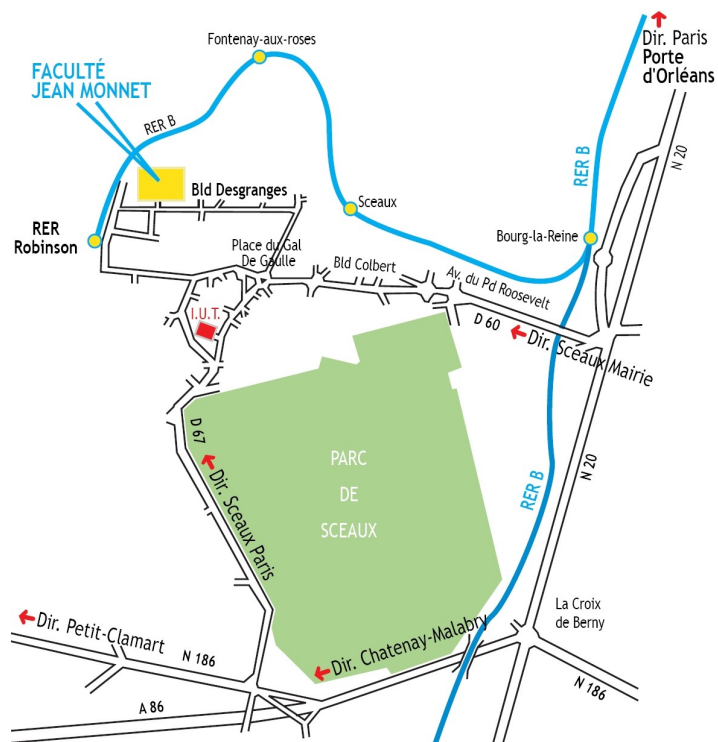


**Comité d'organisation** : Guillaume Delmas, David Ginocchi, Dorian Guinard, Nora Kadouci, Sarah-Marie Maffesoli, Sébastien Robbe.

**Informations pratiques :**

- La participation à la journée d'étude est gratuite.
- Inscription obligatoire avant le **15 octobre 2009** auprès de Sarah-Marie Maffesoli (smaffesoli@gmail.com). Prière de confirmer votre participation au déjeuner offert.
- Renseignements et bulletin d'inscription sur le site <http://iedp.u-psud.fr>.

**Accès :**



**Transports en commun :**

- RER B, Gare de Robinson.
- Bus : 128, 179, 192, 194, 195, 294, 390, 395, 595.

# Le traitement juridique du sexe

Journée d'étude de l'Institut d'Études de Droit Public

Vendredi 6 novembre 2009

Faculté Jean Monnet – Université Paris-Sud 11  
54, boulevard Desgranges – 92331 Sceaux cedex  
Salle Georges Vedel

**9h15 : Accueil des participants**

**9h30 : Début des travaux**

*Accueil*

Camille Broyelle, professeur à l'Université Paris Sud-XI, directrice de l'IEDP.

*Présentation*

Sarah-Marie Maffesoli, doctorante en droit public, Université Paris Sud-XI.

**Matinée sous la présidence de Guillaume Tusseau, professeur à l'Université de Rouen**

**9h45 : Le sexe institutionnalisé**

*Le mariage à l'épreuve du transsexualisme*

Alice Fretin, doctorante, Université Lille II.

*Le mariage en tant que concept interprétatif. Une approche dworkinienne du mariage homosexuel*

Dimitrios Tsarapatsanis, docteur en droit, Centre Théorie et Analyse du droit, Université Paris Ouest-Nanterre La Défense.

**10h45 : Pause**

**11h : Le sexe médicalisé**

*Le « comme si » de l'acte sexuel dans le lien de filiation : une fiction juridique à effacer ?*

Eleonora Bottini, allocataire-moniteur, Centre Théorie et Analyse du droit, Université Paris Ouest-Nanterre La Défense.

*De la frontière entre acte sexuel et acte thérapeutique*

Bruno Py, maître de conférence en droit privé, CRDP-Iscredmed, Nancy-Université.

*Le traitement juridique de l'intersexualité*

Céline Bénos, ATER, Faculté de droit de Limoges.

**12h30 : Déjeuner**

**Après-midi sous la présidence de Véronique Champeil-Desplats, professeur à l'Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense**

**14h : Le sexe pénalisé**

*Pénalisation du BDSM : des pratiques sexuelles incomprises par les juridictions nationales et européennes ?*

Mahla Naab, allocataire-moniteur, Centre René Demogue de droit des obligations et théorie du droit, Université Lille II.

*Le problème de la pédopornographie virtuelle*

Thomas Hochmann, ATER, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

*L'article 360 du Code pénal, ou l'inextricable question de la nécrophilie en droit*

Amandine Malivin, doctorante en histoire contemporaine, allocataire de l'Institut Emilie du Châtelet pour le développement et la diffusion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre.

**15h30 : Pause**

**15h45 : Le sexe défavorisé**

*Le traitement juridique de la prostitution*

Caroline Bugnon, docteur en droit public, Centre de Recherche et d'Étude en Droit et Science Politique, Faculté de Dijon.

*L'homosexualité devant les juges administratif et constitutionnel et les AAI*

Christine Pauti, maître de conférence en droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

**16h45 : Conclusion des travaux par Mikhail Xifaras, professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris**

**17h15 : Apéritif de clôture**